

Brevet Professionnel agricole

BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

MARAÎCHAGE, ARBORICULTURE

RNCP 38093 (01 01 2029) - Diplôme national de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

MAJ 03 2026

Orientation Agriculture Biologique



Public ciblé

- Jeunes jusqu'à 29 ans révolus.

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un CAPa / CAP / BEP / BEPA
- Entretien de positionnement.

Modalités d'inscription

- Dossier de préinscription / candidature en ligne ► www.campusvertdazur.fr ;
- Lettre de motivation, bulletins scolaires, certificats, diplômes.

Modalités d'entrée en formation

- Entretien tripartite
- Signature du contrat d'apprentissage
(le délai d'accès à la formation est en fonction du début du contrat d'apprentissage)
- Sous réserve des places disponibles
(pour une entrée en cours de formation, merci de nous contacter)

Organisation de la formation

- **Alternance** entre l'entreprise et le centre de formation sur **2 ans**
(2 semaines / mois au CFPPA)
Soit **1 000h de formation en centre**, le reste en entreprise.
- Calendrier de formation : **Rentrée en Mars 2027**

Modalités d'évaluation et validation

- Formation en **Unités Capitalisables (UC)**
- Évaluation en **situations professionnelles** tout au long de la formation.

Individualisation

- Adaptation des parcours selon :
 - les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE) ;
 - les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Votre statut

- Vous serez **salarié sous contrat d'apprentissage** (-30 ans) ou contrat de professionnalisation (+30 ans).

Modalités financières

Votre **rémunération** mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

La formation est gratuite pour les apprenants, financée par l'**Opérateur de compétences (OPCO)** dont dépend son entreprise.

L'obtention de ce diplôme permet de concrétiser un projet professionnel d'installation en qualité de chef d'exploitation agricole ou de devenir salarié d'une exploitation agricole.

L'OBJECTIF

Les titulaires de ce diplôme pourront devenir agriculteur et dès lors prétendre à une partie de la capacité professionnelle en demandant, aux organismes compétents les aides à l'installation (Dotation Jeune Agriculteur (DJA), autres aides directes ou indirectes...).

Cette formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire, techniques et économiques, indispensables pour une prise de responsabilité au sein d'une exploitation agricole (chef d'exploitation ou salarié) s'inscrivant dans un contexte viable et durable.

Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'œuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est polyvalent et multi compétent et doit anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution.

En effet, son rôle consiste aussi bien à :

- Piloter le système de production et en maîtriser les techniques (Agroéquipements, outils d'aide à la décision (DAO), techniques de l'information et la communication) ;
- Maîtriser les procédés de transformation ;
- Commercialiser les produits et services agricoles ;
- Assurer le développement de son entreprise sur son territoire ;
- Préserver et améliorer les sols de la biodiversité.

Très autonome, il travaille seul et en réseau. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets.

POURQUOI L'APPRENTISSAGE ?

Choisir l'apprentissage, c'est associer une formation diplômante à une expérience professionnelle, avec des atouts que la plupart des autres voies ne peuvent proposer. C'est la possibilité de pouvoir exercer en situation réelle ses capacités d'aptitude au métier. De plus, ce cursus permet à l'apprenti d'être rémunéré pendant toute sa formation ! Au final, vous serez doublement récompensé par l'obtention d'un diplôme et par une expérience professionnelle qui vous permettront de vous insérer plus rapidement dans le monde du travail.

L'alternance repose sur une relation tripartite entre l'apprenti, son maître d'apprentissage et le centre de formation, dans un climat de confiance et d'engagements réciproques.

LES AVANTAGES DE L'APPRENTISSAGE



ÊTRE
RÉMUNÉRÉ
PENDANT SA
FORMATION



ASSOCIER
THÉORIE ET
PRATIQUE EN
ENTREPRISE



DÉBOUCHER
RAPIDEMENT
SUR UN
EMPLOI

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Se situer en tant que professionnel :

- Culture professionnelle en lien avec le vivant
- Connaissance des différents types d'agriculture, leur histoire, leurs fondements, leur organisation

Pilotage du système de production :

- Régulation de l'activité (stratégie, opportunités, événements)
- Gestion du travail.

Conduite du processus de production :

- Les différentes activités liées aux productions ;
- Les opérations liées à la conduite des productions.

Projet professionnel / TRE :

- Dossier d'installation agricole ;
- Techniques de recherche d'emploi et élaboration de projet.

Spécialisations :

- Transformation de produits agricoles
- Cueillette, conduite de plantes médicinales et aromatiques en AB en vue d'une transformation
- Produire des semences dans le respect des bonnes pratiques de reproduction
- Mettre en place un système de cultures associées en milieu urbain
- Réaliser les opérations de production de miel et/ou de gelée royale de l'atelier apicole

Gestion de l'entreprise :

- Diagnostic sur les résultats de l'entreprise ;
- Choix fiscaux et juridiques.

Valorisation des produits ou services de l'entreprise :

- Commercialisation
- Négociation.

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusverdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

- CS Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales
- Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

Secteur d'activité : Exploitations agricoles diverses (culture et/ou élevage)

Catégorie d'emploi : Agriculteur, gérant d'exploitation, éleveur, responsable d'élevage, producteur, chef de culture ou de production agricole, cultivateur, régisseur d'exploitation agricole.

[Code(s) ROME : A1411 / A1407 / 41409 / A1410 / A1416]

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Apprentissage
88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 02 33
E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr
Site web : www.campusverdazur.fr



Taux réussite examen*

83%

Taux de satisfaction Moyen*

96%

*session 2024-2025

► Indicateurs de résultats de l'apprentissage consultables sur www.inserjeunes.education.gouv.fr
► Ensemble des indicateurs du Campus Vert d'Azur consultables sur www.campusverdazur.fr